

MAÎTRISEZ VOTRE RÔLE DE RÉFÉRENT(E) HANDICAP

Destinée

à toute personne amenée à intervenir sur la thématique handicap en entreprise ou dans la fonction publique. Référents handicap, futurs référents handicap, RH, services de santé

Cette formation ne nécessite aucun pré requis

Que dit le Code du Travail

La loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel prévoit la désignation d'un référent handicap au sein de toute entreprise employant **au moins 250 salariés**, qui est « chargé d'orienter, d'informer et d'accompagner les personnes en situation de handicap » (article L5213-6-1 du Code du travail).

Points forts

- Revue de tous les axes d'une politique handicap
- Cas pratiques et jeux de rôles
- Élaboration d'un plan d'actions personnalisé
- Expertise du formateur en Droit Social

Durée de la formation

2 jours

14h



SESSIONS SUR INSCRIPTIONS

Ce que vous allez apprendre :

- Identifier les obligations légales et réglementaires liées au handicap en entreprise ou dans un établissement public
- Analyser les enjeux d'une politique handicap et ses implications pour les parties prenantes
- Expliquer les droits des personnes en situation de handicap et les notions de discrimination et d'inclusion



Programme de la formation

Les obligations, les enjeux, les acteurs

- Les enjeux d'une politique handicap
- Les obligations légales et réglementaires, les notions de discrimination et d'inclusion
- Les droits des personnes en situation de handicap
- La Déclaration Obligatoire d'Emploi des Travailleurs Handicapés (DOETH) : la comprendre et en faire un outil de suivi
- Les différents acteurs internes et externes
- Mission du service RH/des autres acteurs. (AGEFIPH/FIPHFP, MDPH/CDAPH, CAP EMPLOI, SAMETH, COMETH, Services de Santé au Travail, CSSCT).
- Les dispositifs et les aides mobilisables

Les spécificités de la population des personnes en situation de handicap

- Les représentations concernant le handicap et la définition légale
- Les différents handicaps, leurs spécificités et les moyens de compensation
- L'aspect médical, psychologique et administratif
- La RQTH et comment l'aborder en entretien avec un collaborateur
- L'obligation d'emploi

Le référent handicap

- Délimiter son rôle et ses missions
- Savoir avec qui et comment collaborer
- Faire l'état des lieux, identifier freins et leviers
- Construire un plan d'action et des outils de pilotage
- Les moyens mobilisables dont la convention et l'accord d'entreprise
- Accompagner une personne en situation de handicap tout au long de son parcours

Les grands axes d'une politique handicap

- La communication et la sensibilisation ou comment impliquer les parties prenantes
- Le recrutement et l'intégration d'une personne en situation de handicap
- Le maintien dans l'emploi et la prévention des inaptitudes (favoriser l'intervention précoce)
- La sécurisation des parcours professionnels (formation et inclusion)
- Les alternatives à l'emploi direct

Modalités

NOTRE PARTI-PRIX PÉDAGOGIQUE

Chez **MDRH FORMATION**, nos formations sont centrées sur l'expérimentation et l'exploration de situations concrètes.

Vivre des expériences favorise l'appropriation des pratiques et l'intégration des concepts théoriques vous permettant ainsi de les adopter immédiatement dans votre environnement.

Une occasion de gagner en impact pour vous et votre organisation !

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

La formation alterne des exposés théoriques partagés en video-projection et/ou avec un tableau blanc, et leur mise en application individuellement ou en petit groupe sur des cas pratiques au plus proche de la réalité des participants.

Un support et des modèles au format numérique et/ou papier seront remis à chaque participant.

Les échanges et le partage de bonnes pratiques sont encouragés par des activités en groupe pour favoriser l'intelligence collective.

ÉVALUATION ET VALIDATION

En amont de la formation

- Un questionnaire en amont du parcours permet de vous positionner et faire le point sur votre démarche actuelle et vos outils mis en place. Vous pourrez également nous partager vos besoins et attentes.

Au cours de la formation

- Exercices pratiques, mises en situation de travail... pour valider l'appropriation et la compréhension de chaque notion abordée en formation par les participants.

En fin de formation

- Validation des acquis : questionnaire à compléter par le stagiaire pour valider l'atteinte des objectifs,
- Une **attestation de fin de formation** reprenant les objectifs de formation est également remise aux stagiaires, signée par le formateur.
- Un **certificat de réalisation** est également remis aux stagiaires.

Évaluation qualitative

- Afin de constamment améliorer notre offre, un questionnaire qualité est à remplir par les stagiaires à l'issue de la formation.



VOTRE FORMATRICE

Isabelle LECOMTE

Formatrice experte en Droit Social

DG à temps partagé secteur sanitaire /médico social

DRH à temps partagé tout secteur

Médiatrice assermentée

Pour plus d'information sur le programme, vous pouvez la contacter

directement au **06 81 67 48 71** ou par mail à **contact@mdrhformation.fr**

La formation proposée répond parfaitement à cette obligation légale.

DÉLAI D'ACCÈS

Pour les formations intra-entreprise ou individuelles, un délai de 15 jours est nécessaire pour adapter le contenu au cahier des charges spécifique de votre entreprise.

Délais d'inscription en INTER : au plus tard 15 jours avant la date de démarrage

En cas de financement par un tiers (OPCO, FAF...), merci de tenir compte des délais d'obtention de l'accord de financement.

INTER (regroupant différentes entreprises) - Région Nouvelle Aquitaine

- En présentiel, 10 personnes maximum
- Lieux de la formation et accès :
 - **2 rue des Ecoles - 86170 NEUVILLE DE POITOU** (maximum 6 personnes)
 - **Rue du Porteau - 86000 POITIERS** (maximum 10 personnes)
 - **34 avenue Victor Hugo – 79200 PARTHENAY** (maximum 10 personnes)
 - **Hôtel Mercure Bordeaux Lac (33)** (maximum 10 personnes)
- Tarif net de taxe : 900 €/participant. Le déjeuner est inclus dans le prix de la formation
- Sessions organisées tous les mois
- La formation se déroule de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30. Accueil assuré à partir de 8h45.

INTRA (chez vous, rien que pour votre équipe) - Nouvelle Aquitaine, Pays de la Loire, Centre Val de Loire

- En présentiel, 10 personnes maximum
- Dans vos locaux
- Sur devis, nous consulter
- A planifier selon vos disponibilités

ADAPTATION AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nous sommes engagés et sensibles à l'accueil et l'accessibilité de la formation aux personnes en situation de handicap. Si vous êtes concernés, veuillez contacter **Marjorie DERCOURT** au sein de MDRH FORMATION, joignable par mail à l'adresse suivante : contact@mdrhformation.fr ou par téléphone au **06 70 75 09 34** pour étudier ensemble votre situation.

PLUS D'INFORMATIONS

Les fondateurs et dirigeants de **MDRH FORMATION** se tiennent à votre disposition

Marjorie DERCOURT - Relation client & Référente handicap au 06 70 75 09 34

Frédéric DERCOURT - Relation client & Gestion financière au 06 81 60 55 58

34 avenue Victor Hugo 79200 PARTHENAY

Par mail : contact@mdrhformation.fr

sur notre site : www.mdrhformation.fr

Organisme de formation enregistré sous le n° 75 79 01 489 79 auprès du Préfet de la Région Nouvelle Aquitaine

"La formation est l'essence de tout succès"